



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Nord  
éducation  
nationale

Lille, le 25 août 2020

Division de l'Organisation  
Scolaire

Madame, Monsieur,

A partir de la rentrée scolaire 2020, les « Enseignements de langue et de culture d'origine » (ELCO) jusque-là proposés sont supprimés sur l'ensemble du territoire.

Bureau Base Elèves - ELCO

Ils sont remplacés par des « Enseignements internationaux de langue étrangère » (EILE), enseignement optionnel de langue vivante étrangère assuré par un professeur originaire d'un pays ayant passé un accord avec la France à ce sujet.

Dossier suivi par  
Jonathan Tournay

L'évolution du dispositif ELCO en un dispositif EILE est déjà effective avec deux pays partenaires: le Portugal depuis la rentrée scolaire 2017 et la Tunisie depuis la rentrée scolaire 2018 et doit se poursuivre avec Algérie, l'Italie, le Maroc et la Turquie lors de la prochaine rentrée. Concernant la Croatie et la Serbie, il n'y aura ni ELCO ni EILE, ces deux pays ayant fait le choix d'un dispositif associatif pour l'enseignement de leur langue.

Téléphone  
03 20 62 31 68

Courriel  
dosia59.be1d@ac-lille.fr

Les cours EILE sont ouverts à tous les élèves du CE1 au CM2. Ils durent 1 h 30 par semaine, quelle que soit la langue choisie, en plus des heures de classe obligatoires. Les cours ont lieu généralement après la classe ou le mercredi matin. Ils peuvent regrouper des élèves qui proviennent de différentes écoles et peuvent donc se dérouler dans une école différente de celle où votre enfant est scolarisé.

DSDEN DU NORD  
Hôtel Académique  
144 rue de Bavay  
BP669  
59033 Lille cedex

Les programmes d'enseignement de chaque langue sont construits par la France en partenariat avec les pays partenaires chargés de l'enseignement. Ils visent à faire acquérir aux élèves un niveau leur permettant de comprendre et d'utiliser des expressions et des phrases simples dans la langue choisie, comme pour l'enseignement de langue vivante inclus dans les heures de classe obligatoires.

Les résultats obtenus par votre enfant dans cet enseignement seront inscrits dans son livret scolaire afin que vous puissiez en prendre connaissance.

Les professeurs qui prendront en charge les élèves volontaires pour les cours d'EILE sont mis à disposition de la France gratuitement par les pays partenaires. Leur recrutement fait l'objet d'une attention particulière afin de s'assurer qu'ils possèdent les compétences requises pour enseigner à des enfants qui ont entre 8 et 11 ans. Ces compétences sont régulièrement contrôlées par les Inspecteurs de l'éducation nationale.

**Si vous souhaitez que votre enfant suive un cours d'EILE, en plus des heures de classe habituelles, durant l'année scolaire 2020-2021, vous trouverez ci-joint un formulaire d'inscription à remplir et à remettre à l'école de votre enfant.**

Madame, Monsieur, je vous remercie de l'attention que vous avez portée à la lecture de cette information.

Pour la Rectrice et par délégation,  
L'Inspecteur d'académie,  
Directeur Académique des Services  
de l'Education nationale du Nord

Jean-Yves BESSOL

**NB** : l'ouverture réelle du cours à la rentrée scolaire dépend du nombre de demandes reçues et de la possibilité pour le pays étranger partenaire de mettre un professeur à disposition pour assurer cet enseignement.